



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

جرى إلكتروني ملف من مأخوذة وهي والمحفوظات، المكتبة قسم ، (ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد من مقدمة PDF بنسق النسخة هذه رسمياً إعداده.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**BUREAU DE DÉVELOPPEMENT
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Document 016-Frev1
5 février 2008
Original: anglais**

6^{ÈME} REUNION SUR LES INDICATEURS DES TELECOMMUNICATIONS/TIC DANS LE MONDE, GENEVE, 13-15 DÉCEMBRE 2007

ORIGINE: STAT, UIT

TITRE: Rapport final de la réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde

RAPPORT FINAL DE LA RÉUNION SUR LES INDICATEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DANS LE MONDE GENEVE (SUISSE), 13-15 DECEMBRE 2007

Principales conclusions et recommandations

1 **Coopération aux niveaux national et international**

- L'UIT a souligné qu'il était de plus en plus nécessaire de coopérer au niveau national dans le domaine des statistiques en matière de TIC. Afin de pouvoir mesurer correctement la société de l'information, les pays sont encouragés à collecter des données découlant d'enquêtes (ménages) ainsi que des données administratives auprès des opérateurs. Compte tenu de la nécessité de recueillir des données auprès des ménages, il est tout particulièrement important qu'il existe une coopération entre l'autorité nationale de réglementation et les offices nationaux de statistiques (NSO). Il se peut que les pays souhaitent désigner un attaché de liaison ou créer un groupe d'étude pour coordonner les efforts conjugués de ces deux organes.
- Il a été suggéré que l'UIT crée un site web/forum interactif de discussion en ligne pour permettre aux Etats Membres et aux Membres de Secteur de l'UIT de communiquer et d'échanger des données d'expérience dans le domaine de la collecte et la diffusion des données sur les TIC, les définitions des indicateurs et les méthodes utilisées pour réaliser les enquêtes.

2 **Accès communautaire**

Les pays où les ménages ont un faible niveau d'accès aux technologies de l'information et de la communication et où l'utilisation de ces technologies est limitée sont vivement encouragés à mesurer la connectivité communautaire/publique. Au départ, les indicateurs ci-après ont été définis en vue d'évaluer l'accès communautaire:

A) ***Pourcentage de la population ayant accès à l'Internet dans des centres d'accès communautaire/public à l'Internet***

Ces informations peuvent être obtenues à partir de la question ci-après qui a été ajoutée dans une enquête réalisée auprès des ménages/particuliers:

Site d'utilisation personnelle de l'Internet au cours des 12 derniers mois:

- Domicile
- Travail
- Lieu d'étude
- Domicile d'une autre personne
- **Moyen d'accès communautaire à l'Internet (subventionné ou gratuit)**
- **Moyen d'accès à l'Internet commercial**

NOTE – Cet indicateur est l'indicateur "HH9", qui provient de la liste des principaux indicateurs du *Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement*; voir le site:

http://www.itu.int/ITU-D/ict/partnership/material/set_core ICT_indicators.pdf.

B) Pourcentage de localités*

- **Ayant l'électricité**
- **Disposant d'un centre d'accès public à l'Internet** (cet indicateur remplacerait les indicateurs UIT PIAC1, PIAC2, PIAC3, PIAC5).
- **Connectées au réseau téléphonique public (fixe et/ou mobile)**

* NOTES:

- Le terme "localité" est le terme générique utilisé pour désigner les villages, villes et agglomérations d'un pays. Il peut varier en fonction de la définition utilisée à cet effet par chaque pays.
- Le nombre total de localités devrait être indiqué et les localités être ventilées par tranches de population (en fonction du nombre d'habitants) pour qu'il soit possible d'identifier le "pourcentage de la population ayant accès aux TIC". Cette information permettra de mesurer l'objectif fixé par le SMSI, à savoir "connecter les villages aux TIC" à l'horizon 2015. Les tranches de population suggérées sont les suivantes: <499, 500-999, 1 000-2 499, 2 500-9 999, 10 000-49 000, 50 000 habitants et plus.

3 Nouveaux indicateurs

- L'UIT coopérera avec l'OCDE et adoptera la même définition pour les "abonnés à la téléphonie mobile large bande". Cette définition révisée, qui devrait tenir uniquement compte des abonnés actifs à la téléphonie mobile large bande sera publiée et utilisée en vue d'actualiser le *Guide des indicateurs de l'UIT*. Bien que la mise en oeuvre de la téléphonie mobile large bande vienne juste de démarrer, il est important de commencer à en mesurer l'évolution dès le début. Il ressort des tendances actuelles que la téléphonie mobile large bande constituera un moyen d'accès important dans les pays en développement.
- Un certain nombre de pays ont souligné qu'il était important de mesurer la largeur de bande Internet au niveau national et les pays sont encouragés à engager ou à poursuivre la collecte de données dans ce domaine.

4 Indice UIT unique

Les participants ont approuvé la décision d'utiliser un indice UIT unique pour mesurer la fracture numérique et d'évaluer les progrès réalisés par les pays pour s'intégrer dans la société de l'information.

- Les données qui seront utilisées pour les indicateurs inclus dans l'indice UIT unique doivent être mises à disposition et collectées par l'UIT pour la majorité des pays et devraient, pour l'essentiel, être fondées sur des données fournies et approuvées par les administrations.
- Les aspects techniques et méthodologiques de l'indice devraient être examinés plus avant et décidés par un groupe d'experts, composé notamment d'experts provenant d'Etats Membres.
- L'indice UIT unique devrait être simple et aisément compréhensible de façon que sa facilité d'utilisation s'en trouve renforcée.
- Des points précis ont été soulevés à propos des indicateurs:
 - L'indice ne devrait pas comprendre l'indicateur du trafic téléphonique international sortant, étant donné qu'il ne reflète pas suffisamment l'intensité d'utilisation, en particulier du fait du recours accru aux réseaux IP.

- Il a été proposé d'exclure l'indicateur mesurant "la largeur de bande Internet internationale". Cette proposition, appuyée par le Japon, a été rejetée par d'autres pays; aucune décision n'a été prise à cet égard.
- Des données concernant les ménages, découlant d'enquêtes, devraient être incluses autant que possible (c'est-à-dire lorsqu'elles sont disponibles).
- Il faudrait inclure des indicateurs sur la radiodiffusion.
- Les indicateurs retenus devraient refléter le niveau de développement de tous les pays.
- Compte tenu des progrès technologiques récents, il a été suggéré d'inclure des indicateurs sur les services large bande et Internet hertzien.
- Des points précis ont été soulevés à propos de la méthode:
 - Des limites d'inclusion devraient être utilisées pour certains indicateurs afin d'indiquer les taux de saturation (par exemple, s'agissant de particuliers utilisant le téléphone mobile), moyennant l'utilisation de "valeurs de référence".
 - Il faudrait prendre en considération les compétences en matière de TIC si des données appropriées sont disponibles.
 - L'indice devrait être à même de mesurer la fracture numérique et le développement du secteur des TIC. A cette fin, il devrait aussi aider à comprendre la viabilité du secteur des TIC en termes de recettes et d'investissements.
 - Il a été suggéré d'utiliser l'écart type des indicateurs par la méthode Z-score.
- Les pays sont encouragés à améliorer la collecte des données dans les domaines suivants:
 - Données ventilées par sexe.
 - Données mesurant la taille de l'infrastructure Internet nationale.
 - Indicateurs d'accès communautaire.
 - Données sur l'utilisation des TIC par les personnes handicapées.

Résumé

La 6ème réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTI) - organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) - s'est tenue à Genève (Suisse) du 13 au 15 décembre 2007¹. A cette réunion ont assisté 171 participants, dont 60 femmes, provenant de 78 pays, ainsi que des représentants de l'OCDE, du Forum économique mondial, de la CNUCED et de la COMESA. La réunion a été présidée par Mme Anchalaporn Siriwan, du Ministère des technologies de l'information et de la communication de la Thaïlande; M. Russell Southwood, P.-D. G. de Balancing Act, en était le Vice-Président et Mme Anne Rita Ssemboga, de la Commission des communications de l'Ouganda, le Rapporteur.

La 6ème réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde a été ouverte par M. Sami Al Basheer, Directeur du Bureau de développement de l'UIT. Un aperçu général de la réunion a été présenté par M. Mario Maniewicz, Chef du Département politiques et stratégies du BDT. Les discours prononcés lors de la séance d'ouverture ainsi que la présentation de la réunion qui a été faite ont permis de situer les travaux statistiques de l'UIT dans une perspective plus large.

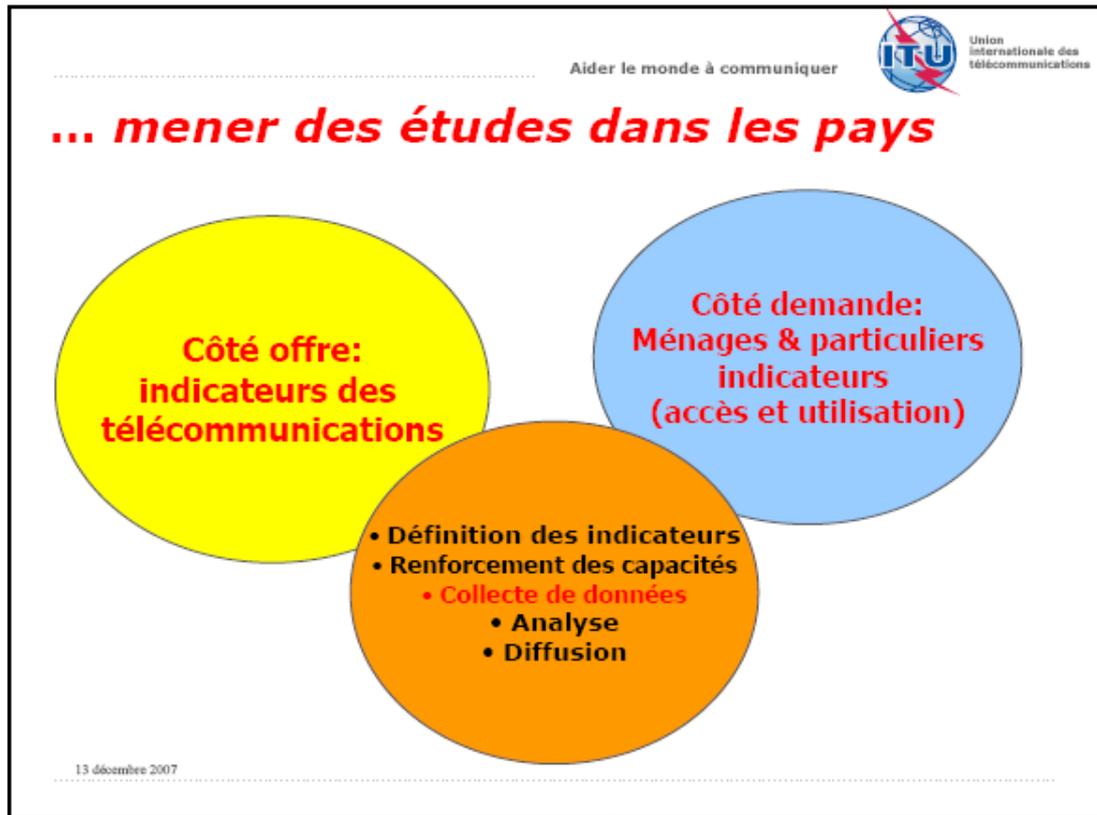
¹ Le programme et les documents d'information sont disponibles sur le site web suivant:
<http://www.itu.int/ITU-D/ict/wict07/index.html>.

Cela est particulièrement important aujourd'hui à la lumière des discussions engagées sur la société de l'information. L'UIT collabore de plus en plus avec d'autres partenaires et organisations au niveau international, en vue d'évaluer la société de l'information et de définir des indicateurs appropriés pour mesurer les progrès accomplis par les pays.

Les trois principaux sujets abordés pendant la réunion étaient les suivants: indicateurs d'accès communautaire, indicateurs nouveaux et révisés et leur définition et indice UIT unique.

Aperçu général: **Travaux statistiques de l'UIT**

En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies chargée des télécommunications, l'UIT est tenue d'établir des statistiques couvrant son secteur d'activité. La Conférence mondiale de développement (CMDT) de 2006 ainsi que la Conférence de plénipotentiaires de 2006 ont décidé de centraliser tous les travaux concernant les statistiques et les indicateurs au sein de l'UIT et plus précisément au sein du Bureau de développement des télécommunications (BDT). Récemment, l'UIT a élargi le champ d'action de ses travaux: en effet, l'Union ne se contente plus de recueillir des statistiques du côté de l'offre (par l'intermédiaire de son questionnaire sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde), mais elle le fait aussi du côté de la demande afin d'englober les données relatives aux ménages et aux particuliers recueillies dans le cadre d'enquêtes menées auprès des ménages. Les données obtenues dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages sont particulièrement utiles si l'on veut aller au-delà des statistiques relatives au réseau et à l'accès et suivre l'évolution de l'utilisation des TIC. Alors que la première série d'indicateurs (de type administratif) est collectée essentiellement auprès des autorités de réglementation et des ministères, les données relatives aux ménages (et aux particuliers) sont recueillies par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé aux offices nationaux de statistiques (NSO). La collecte de données réalisée par l'UIT couvre une centaine d'indicateurs applicables à plus de 200 pays. S'agissant des deux séries d'indicateurs, l'UIT établit des définitions visant à orienter les pays dans leurs activités de collecte de données. Par ailleurs, l'UIT élabore actuellement un manuel sur les enquêtes auprès des ménages, à l'intention des NSO des pays en développement qui l'utiliseront pour le renforcement des capacités et comme matériel de formation. Les données rassemblées par l'intermédiaire des différents questionnaires seront également publiées et utilisées en vue d'analyser les progrès réalisés en matière de TIC dans un certain nombre de rapports et sous différentes formes.



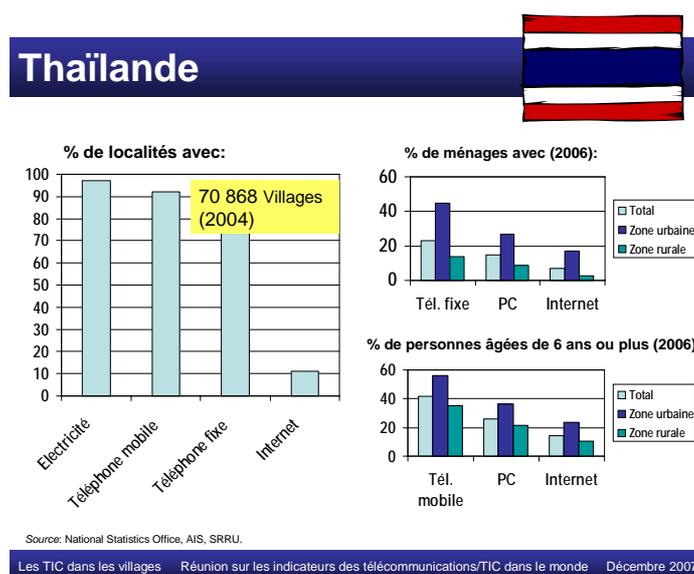
Il s'agit aussi bien de l'Annuaire Statistique que du Rapport sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde.

Dans le premier exposé, les auteurs ont également souligné que l'UIT dépendait des organismes nationaux (régulateurs, ministres et NSO) pour recueillir des statistiques sur les TIC. Par ailleurs, l'accent a été mis sur les principaux problèmes rencontrés dans le cadre des travaux statistiques de l'UIT, dont le faible taux de réponse au questionnaire et le fait que certaines questions n'ont pas reçu de réponse. L'UIT a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre l'autorité de réglementation d'un pays et l'office national de statistiques (NSO).

Indicateurs d'accès communautaire

La prise de conscience du fait que les indicateurs traditionnels (les lignes téléphoniques fixes ou les abonnés à la téléphonie mobile) à eux seuls ne suffisent pas à déterminer l'ampleur de la fracture numérique, a mis en évidence la nécessité de mesurer l'accès communautaire ou public aux TIC. Sachant que dans les pays en développement, la grande majorité des ménages ne disposent pas de TIC modernes comme des ordinateurs ou l'Internet, l'accès communautaire joue un rôle important pour permettre aux citoyens d'accéder aux TIC, condition préalable à une participation à la société de l'information avec les avantages qui en découlent. Grâce à un document et à un exposé sur "Les TIC dans les villages" (*le document sera disponible prochainement*), il sera possible d'obtenir une évaluation au niveau mondial du "pourcentage de villages ayant accès aux TIC" (du point de vue de l'accès au téléphone et à l'Internet). Les données relatives à l'accès communautaire permettront également de mesurer la cible retenue par le SMSI en ce qui concerne la connectivité des villages². Les participants ont examiné les indicateurs de centres d'accès public à l'Internet (PIAC), définis lors de l'atelier mondial sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC" qui s'est tenu en 2004.

Le premier exposé intitulé "Cible a) du SMSI: les TIC dans les villages" a offert un aperçu général des moyens possibles de mesurer la connectivité des villages dans le monde. On y trouve également des résultats sur le pourcentage de la population desservie par les différents types de TIC. L'exposé a commencé par mentionner certaines difficultés rencontrées pour évaluer la cible retenue par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), à savoir "... *connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaire*". En effet, l'un des problèmes tient au fait que le nombre ou le pourcentage de villages à connecter n'est pas précisé dans le libellé de la cible. Par ailleurs, on ne sait pas exactement de quel type de TIC il s'agit. S'agissant des mesures, bon nombre de pays ne publient pas de données sur le nombre de localités et ne rassemblent pas non plus de données à ce sujet et la définition du terme localité (villages, villes, agglomérations, etc.) varie d'un pays à l'autre. Il n'existe pas de définition type des zones urbaines et des zones rurales, ce qui complique les comparaisons au niveau international.



Il est important de recueillir des données sur l'accès public à l'Internet non seulement par localité mais aussi en fonction de la population de chaque localité. Les données relatives à la localité ne doivent pas être considérées isolément car elles peuvent s'avérer être erronées; en effet, il arrive souvent que la majorité de la population soit concentrée dans quelques localités seulement. Il ressort des données disponibles pour mesurer l'accès à l'Internet et le nombre de PC dans les ménages que ces chiffres sont négligeables dans la plupart des pays en développement. Dans ces conditions, l'accès communautaire est indispensable. Les pays souhaiteront peut-être élaborer des stratégies de réglementation pour connecter les zones rurales, notamment en instaurant des obligations de service universel (avec pour cibles la couverture de la téléphonie mobile) et en mettant en oeuvre des programmes de publiphones dans les villages.

² Voir le Plan d'action du SMSI, paragraphe B6 à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa.html>.

L'exposé a permis de mettre l'accent sur deux principaux indicateurs servant à mesurer l'accès communautaire. La première proposition consiste à ajouter une question sur le "Site d'utilisation personnelle de l'Internet au cours des douze derniers mois" dans les enquêtes auprès des ménages (effectuées par les offices nationaux de statistiques). Le second indicateur serait établi par l'organisme public chargé de recueillir des statistiques sur les TIC et engloberait le pourcentage de localités a) ayant l'électricité; b) disposant d'un point d'accès public à l'Internet; et c) connectées au réseau téléphonique public. Ces informations devraient être ventilées en fonction de la taille de la

population. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de pays se sont interrogés sur les possibilités concrètes de recueillir ce type d'informations, sachant que les gouvernements seraient obligés d'identifier le nombre de points d'accès publics à l'Internet en fonction de leur emplacement.

Quelques statistiques



DCC

	<i>Centre Internet rural</i>	<i>Kedai.kom</i>	<i>Medan Info Desa</i>	<i>Bibliothèques</i>	<i>Nombre total de DCC</i>
Nombre	42	58	39	225	364

Autres PIAC

	<i>Cafés Internet</i>	<i>Nombre total de PIAC</i>
Nombre	2 478	2 842

Survei Komunikasi Masyarakat (SKMM) Jalan Sultan Abdul Aziz, 10170 Kuala Lumpur, Malaysia. Tel: 603-2323 3888 Fax: 603-2323 4888 www.skmm.gov.my

Dans l'exposé présenté par la MCMC (Malaisie), une comparaison a été faite entre les indicateurs de PIAC existants, définis par l'UIT, avec les données disponibles en Malaisie. Au total, trois des neuf indicateurs de PIAC sont mesurés actuellement en Malaisie. Il s'agit: a) du nombre total de PIAC; b) du nombre total de DCC; et c) du nombre total d'autres PIAC.

Les participants ont suggéré, s'agissant des enseignements à tirer sur le plan de l'action, qu'il était important que les pays commencent par recueillir des indicateurs d'accès communautaire, tout au moins pour avoir une idée approximative du pourcentage de localités et du pourcentage de la population desservie.

Le MCIT a décrit l'expérience de l'Egypte en ce qui concerne l'accès communautaire. Cet exposé a mis en évidence les efforts déployés par ce pays pour renforcer l'accès communautaire (voir la diapositive), élément important des plans nationaux de télécommunications de l'Egypte. Ces initiatives ont permis d'augmenter le nombre de points d'accès publics à l'Internet, ainsi que le nombre d'utilisateurs. L'Egypte a utilisé les indicateurs de l'UIT pour mesurer les progrès des TIC dans le pays, notamment les indicateurs sur les centres d'accès publics à l'Internet.

Eléments de base de la méthode adoptée par l’Egypte pour renforcer l’accès communautaire

- | Le MCIT cherche à garantir à tous les Egyptiens un accès universel, facile, abordable et rapide aux TIC et à mieux faire connaître les utilisations et avantages potentiels de ces technologies.
- | A cet égard, le MCIT a mis en oeuvre un certain nombre de programmes qui visent essentiellement à procurer des avantages aux utilisateurs, à promouvoir les connaissances informatiques et à renforcer l’intérêt du public pour les TIC. Il s’agit des initiatives suivantes:
 1. L’Internet gratuit
 2. Un PC pour chaque foyer
 3. La création d’un club informatique

Après ces présentations, il est ressorti de la discussion générale que la définition de la "localité" (village, ville, etc.) devrait être fondée sur les définitions utilisées au niveau national. Si les pays peuvent fournir une ventilation des localités en fonction de la taille de la population, on peut alors calculer le pourcentage de la population ayant accès aux TIC. L'UIT a été priée de fournir des informations fondées sur les régions de l'UIT, y compris la région des Etats arabes. De plus, l'UIT a été invitée à recueillir et à publier plus souvent certaines statistiques et pas uniquement une fois par an.

Au cours de la session finale sur les indicateurs d'accès communautaire et sur la base de la discussion précédente, deux indicateurs ont été proposés (voir la diapositive). Il a été souligné qu'il était important d'avoir un ensemble minimal d'indicateurs pouvant être rassemblés par un nombre minimal de pays plutôt que d'avoir une longue liste d'indicateurs que les pays auraient du mal à compiler. A cet effet, il appartient aux pays de voir ce qui est réalisable dans la pratique pour sélectionner et approuver des indicateurs relatifs à la connectivité de la communauté.

Indicateur 1 d'accès communautaire

Pourcentage à ajouter dans la population ayant accès à l'Internet dans des centres d'accès publics à l'Internet

Question à ajouter dans les enquêtes auprès des ménages:

Site d'utilisation personnelle de l'Internet au cours des 12 derniers mois (par zones rurales/urbaines):

- Domicile
- Travail
- Lieu d'étude
- Domicile d'une autre personne
- Accès communautaire (subventionné ou gratuit)
- Accès à l'Internet commercial

(Source: Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, HH-9)

Indicateur 2 d'accès communautaire

Pourcentage de localités*

- **Ayant l'électricité**
- **Disposant d'un centre d'accès public à l'Internet**
(cet indicateur remplacerait les indicateurs PIAC1, PIAC2, PIAC3 et PIAC5)
- **Connectées au réseau téléphonique public (fixe et/ou mobile)**

Doit être établi par l'organisme public chargé de recueillir des statistiques sur les TIC:

* Le nombre total de localités devrait être indiqué et le nombre de localités devrait être ventilé en fonction de la taille de la population:

Tranches de population proposées: >499, 500-999, 1000-2499, 2500-9999, 10 000-49 000, 50 000 habitants et plus

Note: La définition de la "localité" dépend des définitions adoptées par chaque pays (si la ventilation des localités par taille de population peut être fournie, il est possible de calculer le pourcentage de la population ayant accès aux TIC).

Les deux indicateurs proposés ont été acceptés, avec les observations suivantes:

- Proposition 1: Si l'indicateur 1 proposé admet de multiples réponses, il serait possible de scinder la question en deux, non seulement pour évaluer tous les sites d'accès possibles mais aussi le "principal site d'accès".

- Proposition 2: Si un pays souhaite obtenir des ventilations supplémentaires de l'indicateur 1, il pourrait confronter les données présentées sous forme de tableau avec d'autres données démographiques obtenues dans les enquêtes.

Il a été suggéré que les pays commencent à recueillir des données pour ces deux indicateurs et soumettent leurs résultats et données d'expérience à la prochaine réunion mondiale sur les télécommunications/TIC dans le monde qui se tiendra en 2009. Les participants ont souligné le rôle important de la coopération nationale, en particulier entre l'organisme de réglementation et le NSO pour collecter les données nécessaires à ces deux indicateurs.

Helping the world communicate  International
Telecommunication
Union

Adaptation/révision des indicateurs

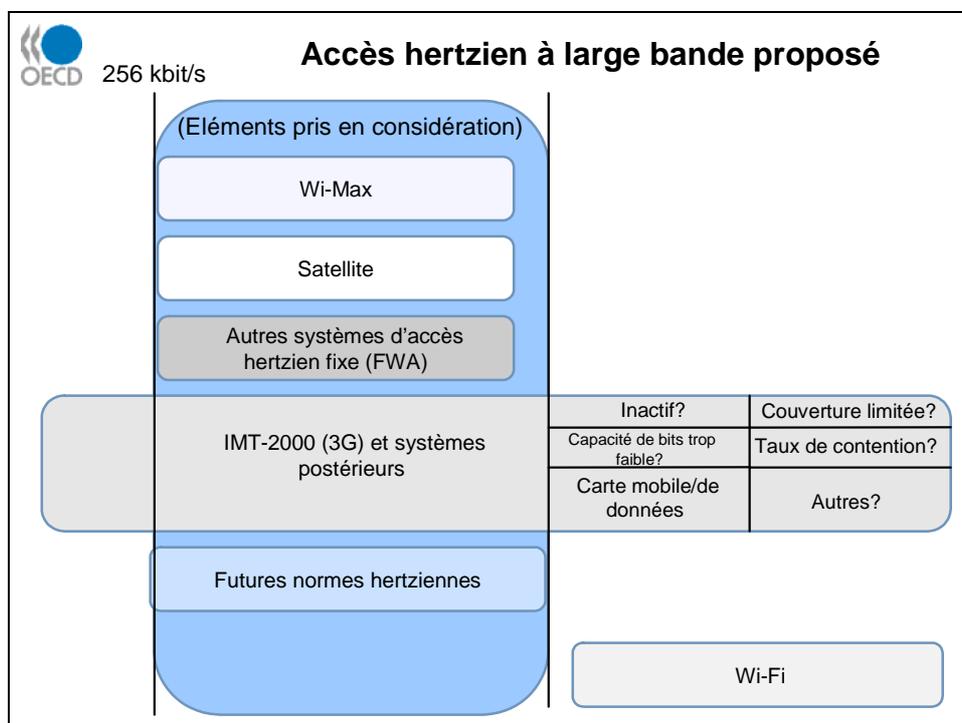
- **Refléter les innovations technologiques et les nouveaux services**
 - NGN
 - Convergence
 - Téléphonie IP
 - Mobile large bande
 - Cybersécurité
- **Compte tenu**
 - Des demandes des Etats Membres de l'UIT
 - Des tendances du marché
 - De la collecte nationale des données
 - Des travaux effectués par des organisations internationales ou régionales

Examen des indicateurs existants

Les débats de la session sur les nouveaux indicateurs ont porté essentiellement sur les indicateurs nouveaux et révisés qui servent à mesurer les progrès enregistrés dans le domaine des télécommunications/TIC. Compte tenu de l'évolution rapide du secteur des télécommunications/TIC, il faut sans cesse actualiser et revoir les indicateurs existants. Au cours de la session, il a été également question des indicateurs visant à mesurer les services issus de la convergence et les services mobiles large bande.

L'exposé de l'UIT a permis d'obtenir un aperçu général des différents indicateurs qui sont rassemblés par l'Union dans le cadre de ses questionnaires annuels (indicateurs des télécommunications et sur les ménages) ainsi que des révisions apportées aux indicateurs existants au cours de la dernière réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde tenue en 2006. Au cours de l'exposé, l'accent a été mis en outre sur certains nouveaux indicateurs de l'UIT dont les indicateurs sur l'Internet mobile ainsi que sur l'importance pour l'UIT de mesurer les nouvelles tendances et technologies. Il a été également indiqué qu'il était important d'avoir des indicateurs sur les tarifs pour analyser l'accessibilité économique des services de téléphonie mobile, fixe et de l'Internet. Il a été fait état de certains problèmes rencontrés dans la collecte des tarifs,

notamment de la difficulté d'obtenir des données auprès des pays, surtout lorsqu'il existe des options tarifaires multiples. Certains participants ont suggéré que les pays commencent à recueillir des données sur les indicateurs relatifs à la largeur de bande nationale afin de rendre compte de l'utilisation réelle des TIC au niveau national.



L'exposé présenté par l'OCDE visait à souligner les travaux menés par cette organisation dans le domaine des mesures relatives aux TIC, en particulier sur les statistiques relatives au large bande, qui sont les plus demandées de l'organisation. L'OCDE a commencé à harmoniser les données relatives à l'indicateur sur la téléphonie mobile large bande mais rencontre des difficultés à cause des définitions différentes qu'utilisent actuellement les pays. Certains pays de l'OCDE comme le Portugal ont commencé à collecter des données sur les abonnés 3G en se fondant sur une définition qui distingue les abonnés actifs des utilisateurs potentiels de la téléphonie mobile large bande. Dans cet exposé, il a aussi été question des technologies large bande proposées qu'il conviendrait d'inclure dans la définition de la téléphonie mobile large bande (voir la diapositive). Un certain nombre de points doivent être examinés dans la collecte de ces données. Les problèmes posés concernent notamment l'utilisation (faut-il inclure uniquement les abonnés actifs?), le type de dispositif (faut-il considérer de la même façon les téléphones mobiles et les cartes de données?), la couverture (faut-il tenir compte de l'empreinte du réseau?), les taux de contention (faut-il en tenir compte pour le large bande?) et la capacité de bits (le trafic mensuel est-il un minimum nécessaire?).

L'OCDE a fait remarquer que la meilleure façon de collecter des données sur l'utilisation réelle des services téléphoniques mobiles large bande consistait à effectuer des enquêtes officielles (auprès des ménages et des particuliers). Même si la mise en oeuvre de la téléphonie mobile large bande vient juste de démarrer, il est important de commencer à en mesurer l'évolution dès le début. Il ressort des tendances actuelles et en particulier de la disponibilité limitée de lignes fixes dans de nombreuses régions du monde, que la téléphonie mobile large bande constituera un moyen d'accès important dans les pays en développement.

L'exposé présenté par l'autorité de réglementation de l'Espagne avait pour objet de décrire les travaux menés en vue de mesurer les services téléphoniques mobiles large bande ainsi que les services issus de la convergence. Le pays évalue actuellement le nombre de lignes actives associées aux combinés pour l'accès aux réseaux UMTS. A cet effet, on utilise le nombre de transactions pour mesurer l'utilisation réelle des services 3G pour les services à prépaiement et à postpaiement. L'exposé visait également à souligner l'importance qu'il y a d'évaluer les tendances à la convergence des réseaux (voir la diapositive), y compris le nombre d'abonnés à des offres de services groupés.

Abonnés à des offres de services groupés		CMT <small>Comisión del Mercado de las Telecomunicaciones</small>
	•Abonnés à des offres de services groupés "double play"	
	Large bande + TV	
	Large bande + téléphonie fixe	
	Large bande + téléphonie mobile	
	TV + téléphonie fixe	
	TV + téléphonie mobile	
	Téléphonie fixe + téléphonie mobile	
	Nombre total d'abonnés à des offres de services groupés "double play"	
	•Abonnés à des offres de services groupés "triple play"	
	Large bande + téléphonie fixe + TV	
	Large bande + téléphonie fixe + téléphonie mobile	
	Large bande + téléphonie mobile + TV	
	TV + téléphonie fixe + téléphonie mobile	
	Nombre total d'abonnés à des offres de services groupés "triple play"	
	•Abonnés à des offres de services groupés "quadruple play"	
	•Large bande + téléphonie fixe + téléphonie mobile + TV	
	Nombre total d'abonnés à des offres de services groupés "quadruple play"	
	•NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS À DES OFFRES DE SERVICES GROUPÉS	
CMT		33

Dans le cadre d'un exposé sur la cybersécurité, des données préliminaires ont été fournies en ce qui concerne les mesures de la cybersécurité, domaine dans lequel il n'existe pas encore de statistiques comparables sur le plan international. S'il est vrai que ce sujet suscite un intérêt croissant pour les pays, il est encore difficile de préciser les indicateurs susceptibles de mesurer le niveau de cybersécurité. Il ressort de l'exposé de l'UIT qu'à l'heure actuelle quelque 25 pays seulement possèdent une stratégie nationale en matière de cybersécurité.

..... Helping the world communicate  International
Telecommunication
Union

Problèmes pour les experts chargés des indicateurs

- Comment établir un indice par rapport aux éléments **structurels**?
- Certains de ces aspects sont très difficiles à mesurer:
 - Stratégie nationale
 - Collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé
 - Prévention de la cybercriminalité
 - Dispositif de gestion des incidents
 - Culture de la cybersécurité

..... December 2007 1

Indice UIT unique

Par l'intermédiaire de la Résolution 131 de la Conférence de plénipotentiaires de 2006, les Membres de l'UIT ont demandé que soit défini un indice UIT unique permettant de mesurer les progrès réalisés par les pays pour s'intégrer dans la société de l'information. A cette fin, l'UIT a élaboré un document d'information dans lequel les méthodologies et les indicateurs sont présentés succinctement.

L'exposé consacré à l'indice de l'UIT avait pour objet de souligner l'objectif et les buts de l'établissement d'un indice UIT unique. Un débat a eu lieu sur les différences entre l'indice d'ouverture au numérique et l'indice d'accès aux TIC. Bien que les deux indices utilisent des méthodologies différentes et ont été formulées sur la base d'objectifs et d'indicateurs différents, les résultats sont très semblables si l'on considère le classement des pays. Les deux indices ont été comparés du point de vue de leur méthodologie. Au cours des débats, il a été question des structures utilisées, de la différence entre la moyenne géométrique et la moyenne arithmétique, du traitement des cas particuliers par rapport aux valeurs de référence et du calcul de l'indice global. La différence qui existe entre les indicateurs a été également soulignée: en effet, l'indice d'ouverture au numérique comporte davantage d'indicateurs sur les ménages et met l'accent sur la "téléphonie mobile large bande", alors que l'indice d'accès aux TIC englobe des mesures sur les compétences et insiste sur des mesures établies par habitant.

Méthodologies utilisées pour l'indice d'ouverture au numérique et pour l'indice d'accès aux TIC

Elément	Indice d'ouverture au numérique	Indice d'accès aux TIC
Nombre d'indicateurs utilisés	11	10
Nombre de principaux indicateurs TIC du Partenariat	8	6
Structure utilisée	Pas de structure précise mais un enchaînement de sous-indices	Structure du modèle économique
Niveaux hiérarchiques de la catégorie sous-indice	1	2
Mesure de la fracture numérique	En termes absolus	En termes relatifs
Formule utilisée pour l'indice	Moyenne arithmétique	Moyenne géométrique
Calcul de l'indice	Peut être réalisé facilement par le pays car il est fondé sur des valeurs absolues	Dépend de la moyenne des valeurs incluses dans l'étude
Choix des indicateurs	Téléphonie mobile et Internet	Compétences, infrastructure de base et utilisation
Type d'indicateur	Ménage	Particuliers
Traitement des cas particuliers et des valeurs élevées	Valeurs de référence	Ajustements par rapport à la valeur maximale/scalaires

Les participants ont appuyé la décision prise par la Conférence de plénipotentiaires de 2006 de définir un indice UIT unique mais ont suggéré de confier à un groupe d'experts, composé notamment d'experts provenant d'Etats Membres, la mise au point des détails méthodologiques et le choix des indicateurs en vue de l'établissement de cet indice unique. Un certain nombre de suggestions concrètes ont été formulées au sujet de l'indice, notamment que les données utilisées pour calculer cet indice soient collectées et mises à disposition par l'UIT pour la majorité des pays. Les données devraient être fondées sur les informations fournies et approuvées par les administrations. Les participants ont suggéré en outre que cet indice UIT unique soit simple et facilement compréhensible, afin que sa facilité d'utilisation s'en trouve renforcée.

Dans l'exposé présenté par la République de Corée, l'orateur a souligné la nécessité d'établir un indice qui tienne compte du niveau de développement des différents pays et des tendances actuelles des technologies émergentes comme la téléphonie mobile large bande. Au lieu de s'appuyer sur les données que l'UIT reçoit de ses Etats Membres, il est préférable d'envisager une méthode plus souple de collecte de données d'après la situation propre à chaque pays. Sachant que les lignes fixes et les services Internet sont fournis au niveau des ménages, le tarif d'abonnement par ménage est plus approprié que les unités de mesure par habitant. A cet égard, l'efficacité de la méthode qui consiste à réaliser des enquêtes a été soulignée. Il est suggéré d'adopter la méthode des "valeurs de référence" pour renforcer la crédibilité de la mesure du taux d'abonné à la téléphonie mobile, où des taux supérieurs à 100% ne représentent pas nécessairement des niveaux d'accès aux TIC plus élevés. Par ailleurs, pour calculer l'indice, il a été recommandé d'appliquer la méthode de la standardisation des indicateurs par la méthode Z-score, qui est simple et facile à reproduire.

L'orateur a souligné l'avantage d'une méthode transparente et facile à reproduire qui permet ainsi aux pays de reproduire l'indice (voir la diapositive). Il a également suggéré que les indicateurs téléphonie internationale et largeur de bande Internet n'étaient pas adaptés car l'indice TIC devrait mesurer les interactions entre les habitants d'un même pays plutôt qu'entre ceux de pays différents. Selon l'orateur, le trafic téléphonique international ne reflète pas l'évolution des TIC car les appels téléphoniques sur le RTPC cèdent du terrain en faveur de la téléphonie IP et de la transmission de données sous différentes formes: courrier électronique et messagerie. L'orateur a suggéré de mesurer la largeur de bande Internet nationale au lieu du trafic international. Bien que certains participants aient approuvé la suggestion, d'autres ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne la collecte de données relatives à la largeur de bande nationale. La Corée a proposé de partager la méthode mise au point par son pays avec d'autres Etats Membres.

2. Principes relatifs à l'Indice TIC unique

- ❖ Mesurer la "fracture numérique", non seulement entre les pays, mais également à l'intérieur des pays (y compris sous l'angle de l'inégalité hommes-femmes)
 - Il est nécessaire de réaliser une étude visant à mesurer la situation de chacun et de chaque groupe social d'un pays par rapport aux TIC
 - ↳ Cette étude pourrait être effectuée avec l'aide de l'UIT, qui fournirait à ses Etats Membres des techniques de collecte et des connaissances en matière de statistiques
- ❖ Etablir un indice applicable à différents contextes, en utilisant une méthodologie transparente
 - Etablir un indice aussi simple que possible pour qu'il puisse être facilement reproduit
 - ↳ Permettre à chaque pays de fournir ses propres données en ligne et d'avoir accès au code source du modèle

7 Broadband ICT Korea

Clôture et prochaine réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde

Avant la fin de la réunion, le Ministère des technologies de l'information et de la communication de l'Egypte a proposé d'accueillir la prochaine réunion en Egypte au début de 2009.

Le Chef du Département politiques et stratégies du BDT, M. Mario Maniewicz, a prononcé la clôture de la réunion et a remercié tous les participants pour leur participation active. Il a souligné les progrès importants réalisés ainsi que les problèmes restants qui caractérisent les travaux de l'UIT dans le domaine des statistiques. Bien que l'importance des statistiques relatives aux TIC ait été largement reconnue, il convient de déployer davantage d'efforts pour mesurer l'accès aux technologies de l'information et de la communication. En effet, il est nécessaire d'avoir à la fois plus d'informations et de meilleure qualité pour comprendre les possibilités qui s'offrent aux peuples du monde entier de participer à la société de l'information. A cet effet, les pays sont encouragés à collecter des données sur l'accès communautaire ainsi qu'à effectuer des enquêtes auprès des ménages. L'UIT doit veiller à ce que ses statistiques reflètent les tendances du marché et les progrès technologiques; par ailleurs, il convient que les travaux sur les indicateurs répondent aux besoins des Membres de l'Union. S'agissant de l'indice unique, M. Maniewicz a expliqué aux participants que l'UIT ferait tout ce qui est en son pouvoir pour tenir compte des diverses observations et recommandations formulées. Compte tenu des contributions présentées à la réunion et de la coopération avec les experts des pays, l'UIT pourra finaliser les aspects techniques et méthodologiques de cet indice unique.

Résultats du questionnaire d'évaluation

Les participants à la 6ème réunion WTI ont été priés de remplir un questionnaire d'évaluation devant permettre à l'UIT d'appréhender l'utilité perçue de ce type de réunion et d'y apporter éventuellement des améliorations dans l'avenir. Les résultats de l'évaluation ont confirmé l'utilité des réunions, **jugées "utiles" dans 65% des réponses et "très utiles" dans 34% des réponses**. Il ressort des réponses que les participants ont apprécié tout particulièrement les débats, l'examen des indicateurs existants et nouveaux ainsi que la possibilité de discuter de l'utilité des indicateurs et d'échanger des données d'expérience dans le domaine de la collecte des données. La réunion a également permis aux pays de comparer leurs résultats ainsi que les insuffisances constatées et mettre en perspective les efforts nationaux déployés dans le domaine de la collecte des données. Pour améliorer l'efficacité des travaux, l'UIT devrait fournir des documents d'information avant la tenue de la réunion, et notamment des informations détaillées sur les différents sujets qui seront traités à cette occasion.
